

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**De :** Média <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>  
**Envoyé le** 21 octobre 2020 à 14:59  
**À :** Roy, Cecely (SPAC/PSPC)  
**Cc :** fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Me'Shel Gulliver Bélanger; Médias; Jean-François Létourneau  
**Objet :** RE : MIS À JOUR : Alerte médias/Niveau 1 - COVID-19 — Questions liées à la chaîne d'approvisionnement des laboratoires de tests (contrat avec Plastique Moore)/Échelle mondiale

Oui, bien sûr. Voici :  
[carolyne.jarvis@globalnews.ca](mailto:carolyne.jarvis@globalnews.ca)

647-409-3523

Stéfanie

**De :** Roy, Cecely (SPAC/PSPC) [<mailto:cecely.roy@canada.ca>]  
**Envoyé :** le 21 octobre 2020 à 14:52  
**À :** Médias <[media@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca)>  
**Cc :** James Fitzmorris <[james.fitz-morris@canada.ca](mailto:james.fitz-morris@canada.ca)>; Me'Shel Gulliver Bélanger <MeShel.GulliverBelanger@tpsgc-pwgsc.gc.ca>  
**Objet :** Re : MIS À JOUR : Alerte médias/Niveau 1 - COVID-19 — Questions liées à la chaîne d'approvisionnement des laboratoires de tests (contrat avec Plastique Moore)/Échelle mondiale

Bonjour,

Pourriez-vous me fournir les coordonnées de la journaliste ci-dessous?

Merci.

### **Cecely Roy**

Press Secretary | Attachée de presse  
Office of Minister Anita Anand | Cabinet de la ministre Anita Anand  
C : 343-549-7293

Le 21 octobre 2020 à 14:41, Médias <[media@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca)> a écrit :

### **Question supplémentaire (Q5) ajoutée.**

La requête suivante concernant les médias a été identifiée comme de **Niveau 1**.

Le secteur des communications travaillera avec votre groupe en vue d'élaborer le premier projet de réponse. Toute nouvelle information non préalablement approuvée doit être identifiée en violet.

Degré le plus élevé d'approbation : CM

Réponse approuvée par l'ADM du programme : 21 octobre 2020 à 17:00

**Alerte médias  
Mondiale**



**Jarvis, Carolyne (Mondiale)**

**Appel reçu le : 20 octobre 2020 à 09:00**

**Date limite : 21 octobre 2020 à 17:00**

Niveau 1 - COVID-19 — Questions liées à la chaîne d'approvisionnement des laboratoires de tests (contrat avec Plastique Moore)

**CONTEXTE** (pour votre information):

Cette requête concerne une histoire à suivre après la publication aujourd'hui d'une première partie. Référence : Labos <https://globalnews.ca/video/7407005/coronavirus-a-look-inside-the-supply-chain-crisis-slowng-canadian>. La question a surgi comme une suite à la réponse fournie par l'ASPC.

Le journaliste s'est adressé à l'ASPC et, après des consultations approfondies, nous avons décidé que les deux services lui donnent une réponse. SPAC est le seul responsable de fournir des réponses à la Q2-B et à la Q4. L'ASPC a déjà répondu au journaliste et sa réponse a été ajoutée ci-dessous.

**ÉNONCÉ DE VALEURS :**

**QUESTIONS/RÉPONSES :**

**Q1. Quand a-t-il été accordé? (fournie au journaliste par l'ASPC)**

Le contrat avec Plastiques Moore a été signé en juin 2020.

**Q2. A) Quel était son objet? (fournie au journaliste par l'ASPC)**

Pour Plastiques Moore, l'objectif était de fabriquer des récipients en plastique destinés aux laboratoires de la santé publique pour l'extraction automatisée (purification et concentration) d'acides nucléiques (ADN ou, dans le cas du coronavirus, ARN) à partir d'échantillons de liquides biologiques. L'extraction de l'ARN est une étape du processus de test d'un échantillon prélevé en vue de déterminer si une personne est activement infectée du virus SARS-CoV-2.

**Q2. B) Pourquoi cet achat? Combien en avez-vous acheté? À quel prix? (C'est à SPAC de répondre)**

**Q3. Ces articles ont-ils déjà été distribués? Si oui, ne le seront-ils qu'aux laboratoires de la santé publique, ou à ceux d'autres hôpitaux aussi? (SC — déjà envoyée au journaliste)**

Non ces produits n'ont pas encore été distribués car le processus de fabrication est encore en cours d'achèvement. Nous en expédierons vers les provinces et les territoires, et ce sera à elles et à eux de décider de leur utilisation dans leur juridiction. Nous ne déterminons donc pas quels laboratoires les reçoivent, ces décisions reviennent aux provinces.

**Q4. Y a-t-il eu d'autres contrats similaires pour les plastiques utilisés dans les labos? (SPAC)**

**Q5. Quand le gouvernement du Canada recevra-t-il le produit livré par le fabricant? (SPAC)**

...

Voici la question initiale et la réponse donnée au journaliste par l'ASPC le 19 octobre 2020 :

**Q3. Le gouvernement fédéral devrait-il rechercher une solution nationale aux problèmes de chaîne d'approvisionnement des laboratoires de tests de COVID (fabrication au Canada)?**

15

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement du Canada collabore étroitement avec l'industrie locale pour ce qui est d'assurer l'approvisionnement en équipements de protection individuelle, en dispositifs médicaux et en autres éléments clés pour la lutte contre la COVID-19. Il en va de même pour les chaînes d'approvisionnement nécessaires pour soutenir une stratégie de tests offensive. Le Canada a travaillé avec toute une série de sociétés pour assurer la fabrication locale des produits chimiques, des enzymes et des consommables en plastique permettant d'assister les laboratoires fédéraux et provinciaux. Par exemple, le gouvernement a signé des contrats avec Bio Basic Inc., Rane Pharmaceutical Inc. et GL Chemtec pour la fabrication de thiocyanate de guanidine, un produit chimique essentiel pour les tests de COVID, et Plastiques Moore produit des consommables en plastique utilisés dans le processus de test. Le gouvernement continue la recherche d'occasions d'approvisionnement auprès des fournisseurs classiques, et travaille avec des firmes locales qui se sont rééquipées pour renforcer la capacité locale en matière d'intrants clés dont il y avait pénurie à l'échelle mondiale, comme les écouvillons et les réactifs.

En outre, le gouvernement canadien donne son appui aux provinces et aux territoires par un financement de 4,28 milliards de dollars pour les aider à multiplier leur capacité de tests, de dépistage des contacts et de gestion des données, et donc à mieux détecter et gérer la dissémination de la COVID-19. Le but recherché est que les provinces et les territoires atteignent la capacité de tester jusqu'à 200 000 personnes par jour sur l'ensemble du pays. Comme faisant partie des Accords de redémarrage en toute sécurité, les provinces et les territoires se sont engagés à presser le pas dans leur capacité de test, dans la mesure de leurs réalités juridictionnelles.

